



Rythmes de travail imposés et douleurs aux coudes, effets directs et indirects, rôle des facteurs psycho-sociaux et biomécaniques

Submitted by Ludivine Gautier on Tue, 09/29/2015 - 15:54

Titre	Rythmes de travail imposés et douleurs aux coudes, effets directs et indirects, rôle des facteurs psycho-sociaux et biomécaniques
Type de publication	Communication
Type	Communication avec actes dans un congrès
Année	2015
Langue	Français
Date du colloque	16-17/04/2015
Titre du colloque	16ème colloque de l'Association pour le Développement des Études et Recherches Épidémiologiques en Santé Travail (Aderest)
Titre des actes ou de la revue	Arch Mal Prof Environ
Numéro	4
Volume	76
Pagination	393
Auteur	Herquelot, Eléonore [1], Leclerc, Annette [2], Roquelaure, Yves [3], Descatha, Alexis [4]
Pays	France
Ville	Lyon

Objectifs

Évaluer les effets directs et indirects du rythme de travail imposé sur les douleurs aux coudes (DoulC).

Méthodes

On dispose de données sur 3710 salariés qui ont participé à un programme de surveillance des troubles musculo-squelettiques (TMS) dans la région Pays de la Loire entre 2002 et 2005 (réseau pilote de surveillance des TMS). Lors d'exams cliniques standardisés, 83 médecins du travail ont diagnostiqué les éventuels TMS, dont la présence de douleurs au niveau de l'épicondyle (DoulC). Les expositions professionnelles (rythme de travail imposé, effort important combiné aux mouvements répétitifs aux coudes, tâches répétitives, faible soutien social, faible latitude décisionnelle) et les facteurs personnels (âge, sexe, indice de masse corporel) ont été évalués par auto-questionnaire. Les associations univariées entre les DoulC et les facteurs de risques ont été quantifiées par des odds ratios (ORs) issus de modèles logistiques. La part directe et indirecte de l'association avec le rythme de travail imposé sur les DoulC a été estimée par un modèle à équations structurelles (EQ) et par des calculs causaux basés sur une méthode proposée par Van Der Weele et al. de 2014 (méthode VDW).

Résultats

L'OR entre le rythme de travail imposé et les DoulC est de 1,49 [1,22;1,82] (en comparaison, l'OR pour « faible soutien social » est 1,30 [1,07;1,58] et pour les efforts combinés aux mouvements aux coudes, 1,94 [1,59;2,36]). La part de l'association entre le rythme de travail imposé et les DoulC médiée par les autres facteurs professionnels est estimée à 36,5 % [14,1 %;59,0 %] par la méthode EQ et à 30,6 % [15,7 %;57,0 %] par la méthode VDW. Dans l'analyse EQ, cette association indirecte est principalement expliquée par l'association passant par les facteurs biomécaniques (correspondant à 82,1 % [44,4 %;119,9 %] de l'effet indirect).

Conclusions

Cette analyse exploratoire basée sur des données transversales donne des pistes pour l'évaluation des différents mécanismes causaux à l'origine des liens entre les facteurs organisationnels et les TMS. L'effet du rythme de travail est certes plus faible que celui des contraintes biomécaniques, il est cependant significatif. Les résultats montrent qu'une intervention visant à diminuer la fréquence de l'exposition aux rythmes de travail imposés aurait un effet direct et aussi indirect sur les douleurs par la diminution des expositions professionnelles psychosociales et biomécaniques.

Résumé en français

URL de la notice

<http://okina.univ-angers.fr/publications/ua14073> [5]

DOI

10.1016/j.admp.2015.04.013 [6]

Liens

[1] [http://okina.univ-angers.fr/publications?f\[author\]=9860](http://okina.univ-angers.fr/publications?f[author]=9860)

[2] [http://okina.univ-angers.fr/publications?f\[author\]=8885](http://okina.univ-angers.fr/publications?f[author]=8885)

[3] <http://okina.univ-angers.fr/yves.roquelaure/publications>

[4] [http://okina.univ-angers.fr/publications?f\[author\]=8884](http://okina.univ-angers.fr/publications?f[author]=8884)

[5] <http://okina.univ-angers.fr/publications/ua14073>

[6] <http://dx.doi.org/10.1016/j.admp.2015.04.013>

Publié sur *Okina* (<http://okina.univ-angers.fr>)